



Papeete, le 20 janvier 2018.

**MINISTERE  
DU TRAVAIL  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE L'EDUCATION,**  
*en charge de la fonction publique,  
de la recherche et de l'enseignement supérieur*  
**DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS**  
Circonscription n° 1  
Taiarapu - Australes

L'Inspecteur de l'Education Nationale  
à  
Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants  
des écoles de Taiarapu et des Australes

**Note de service n° 3**  
**Mise en place du protocole PPCR en circonscription**  
**2 pièces jointes :**  
- **document de référence à l'entretien ;**  
- **canevas du compte rendu**

*A faire émarger par tous les enseignants rattachés à l'école.*

Cette présente note vient préciser, dans la circonscription, les modalités générales définies dans la note DGEE n° 56043 du 16 novembre 2017.

Pour rappel, dix-huit enseignants font l'objet d'un rendez-vous de carrière cette année scolaire, dans la circonscription n° 1. Chaque personnel concerné a déjà été averti par moi, par courrier, de la date retenue.

**Avant le rendez-vous de carrière**

L'agent, s'il le souhaite peut renseigner le document de référence à l'entretien, joint à cette note. L'entretien prendra aussi appui sur ce document. Il me sera remis le jour-même, dûment renseigné.

**Pendant le rendez-vous de carrière**

**1. Premier temps : l'inspection en classe**

Il se tiendra selon les modalités habituelles d'inspection : présentation de deux séances d'enseignement, consultation de tous les documents de préparation de classe et des outils des élèves : cahiers, classeurs, dossiers divers, évaluations... Prévoir aussi une table ou bureau pour la prise de notes et une prise de courant électrique à proximité.

Remarque : Pour les enseignants ayant été inspectés pendant l'année scolaire 2016-2017, une seule séance sera présentée.

**2. Deuxième temps : l'entretien**

Il se fera en deux temps, d'abord avec l'enseignant seul. Il débutera par l'analyse des séances présentées et du niveau d'acquisition des élèves, en regard des programmes officiels. Ensuite, en appui sur le document de référence à l'entretien, il portera plus largement, sur l'implication dans l'environnement professionnel, l'inscription dans une dimension collective et notamment, le travail d'équipe et les relations avec les partenaires, les efforts entrepris pour renforcer l'expertise professionnelle et les souhaits de formation ou d'évolution dans la carrière.

Le directeur sera aussi consulté, seul, pour prendre connaissance de son avis sur l'implication de l'enseignant dans le projet de l'école et la communauté éducative.

Remarque : Dans le cas où deux rendez-vous de carrière sont prévus dans l'école le même jour, les inspections en classe seront consécutives, en matinée, suivies, l'après-midi, par les deux entretiens, aussi consécutifs. Le directeur veillera donc à l'organisation et à la logistique afférentes.

### **3. Troisième temps : le compte rendu**

Il se fera dans le canevas joint en annexe, qui prend en compte le référentiel de compétences du professeur des écoles. Il sera transmis à l'intéressé, **au plus tard deux semaines après la date d'inspection.**

Dès réception du compte rendu à l'école, **un délai de trois semaines** est accordé à l'agent pour formuler, éventuellement, des observations dans la case correspondante, en dix lignes au maximum, qu'il faudra dater et signer. Le compte rendu me sera retourné aussitôt par la voie habituelle.

Afin de permettre aux instances paritaires d'examiner les situations en temps et en heure, il sera impératif de respecter ces délais en vigueur.

Je sais l'importance que revêt l'acte d'inspection dans l'épanouissement professionnel de chacun. Je souhaite donc que ces modalités connues de tous, vous permettent de préparer ma visite en toute sérénité.

L'équipe de circonscription est disponible pour toute demande d'information complémentaire éventuelle.

L'Inspecteur de l'Education Nationale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Laflaquière', with a horizontal line through it.

Jean-Louis Laflaquière